

## Les halles de Saint-Nazaire

- **Début des travaux : Octobre 1956 (pose de la première pierre le 3 juin 1956)**
- **Fin des travaux et inauguration : inauguration 17 juillet 1958  
ouverture au public le 2 septembre 1958.**

Un marché avait été conçu en 1937 par l'architecte Claude Dommée Grandiose édifice en béton, il s'inscrivait dans les constructions des plus modernes de l'entre-deux-guerres dans un style Art Déco.

Il comportait notamment à l'étage une salle de spectacles pouvant contenir 1 800 personnes. Les travaux n'étant toujours pas achevés en 1939 lorsque la guerre éclate. Sévèrement touché par les bombardements de 1943, le bâtiment est finalement démoli au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale.

Lors de sa séance du 1er octobre 1952, une des préoccupations principales de l'administration municipale fut la reconstruction du marché. Dans un souci de continuité et de cohérence, la ville fait à nouveau appel à l'architecte Claude Dommée

La même année, le projet quasi définitif était ratifié par le conseil municipal, il devait toutefois encore être remanié à plusieurs reprises pendant trois ans.

Le nouveau marché est situé dans la partie Nord-Ouest de la ville, il se situe au centre d'un îlot reconstruit, entouré d'immeubles en barre, caractéristiques de la reconstruction à Saint-Nazaire.

- **Construction :**

Les travaux sont pris en charge financièrement par l'État, dans le cadre des dommages de guerre. L'inscription des travaux en priorité nationale oblige le M RU à octroyer une subvention à la municipalité qui vient compléter le financement des travaux estimés à 250 millions d'euros

La première pierre est posée le 3 juin 1956 en présence de M. Bernard Chochoy, alors secrétaire d'État au ministère de la Reconstruction et du Logement (MRL qui était précédemment MRU jusqu'en 1953).

L'inauguration a eu lieu le 17 juillet 1958 par Émile Roche, Président du Conseil économique qui posa le même jour la première pierre de l'abattoir.

La superficie intérieure est de 4 050 m<sup>2</sup>

Couverture : 6000 m<sup>2</sup>

Longueur : 90 m

largeur : 45 m

Hauteur sous voûte basse : 8,50 m

Hauteur sous voûte haute : 11,20m

**Le pourtour est couvert par des auvents de 7 m de portée, la largeur des terre-pleins réservés aux marchands est de 15 m, côté Est et Ouest.**

**La conception technique est hardie. Il n'y a pas de piliers intérieurs et les voûtes sont d'une seule portée de 45 m. la couverture est constituée par des voiles conoïdes en béton armé formant sheds. Les 16 sheds vitrés sont exposés au nord.**

**La surface éclairante est très importante puisqu'elle est d'environ 800 m<sup>2</sup> et la lumière réfléchi et diffusée par la face intérieure des voiles donne un très bel éclairage à l'ensemble du marché.**

**Le premier shed est coulé le 11 avril 1957 et décoffré 8 jours plus tard. Il pèse 60 tonnes pour une portée de 36 mètres. La hauteur de flèche est de 5 mètres à la partie avant et de 2 mètres 50 à la partie arrière.**

**Chaque élément est coulé dans un coffrage porté par échafaudage tubulaire monté sur essieux et sur rails. Grâce à un système de vérins, ce coffrage monte et descend à volonté. Une fois achevé le premier shed, on passe au second avec le même échafaudage et le même coffrage que l'on roule, selon une progression Sud-Nord. Le seul coffrage pèse de 18 à 20 tonnes.**

**35 magasins ceinturent le marché qui comporte outre les étaux de vente, deux carreaux centraux de 900m<sup>2</sup> de surface. La partie Nord, dotée d'étals simples, est destinée à la vente du poisson, la partie Sud réservée à la boucherie et charcuterie.**

**Un vaste terre-plein de 3 600 m<sup>2</sup> dallé en carreau et basaltine accessible aux véhicules par la façade principale donnant sur la rue Jean Jaurès et par des entrées latérales, permet aux maraîchers et petits marchands de campagne d'installer leurs éventaires.**

**Profitant de la déclivité du sol des rues adjacentes, un quai de déchargement de 40 m assure, en outre, la desserte du marché de gros côté Est.**

**Enfin, un sous-sol de 1 300 m<sup>2</sup>, accessible aux véhicules par une rampe, sert de garage à vélos et véhicules divers ainsi que de réserve matériel.**

**Le logement du gardien est prévu sur la façade Sud pour masquer les sheds.**